

Optiwatt Eclairage performant

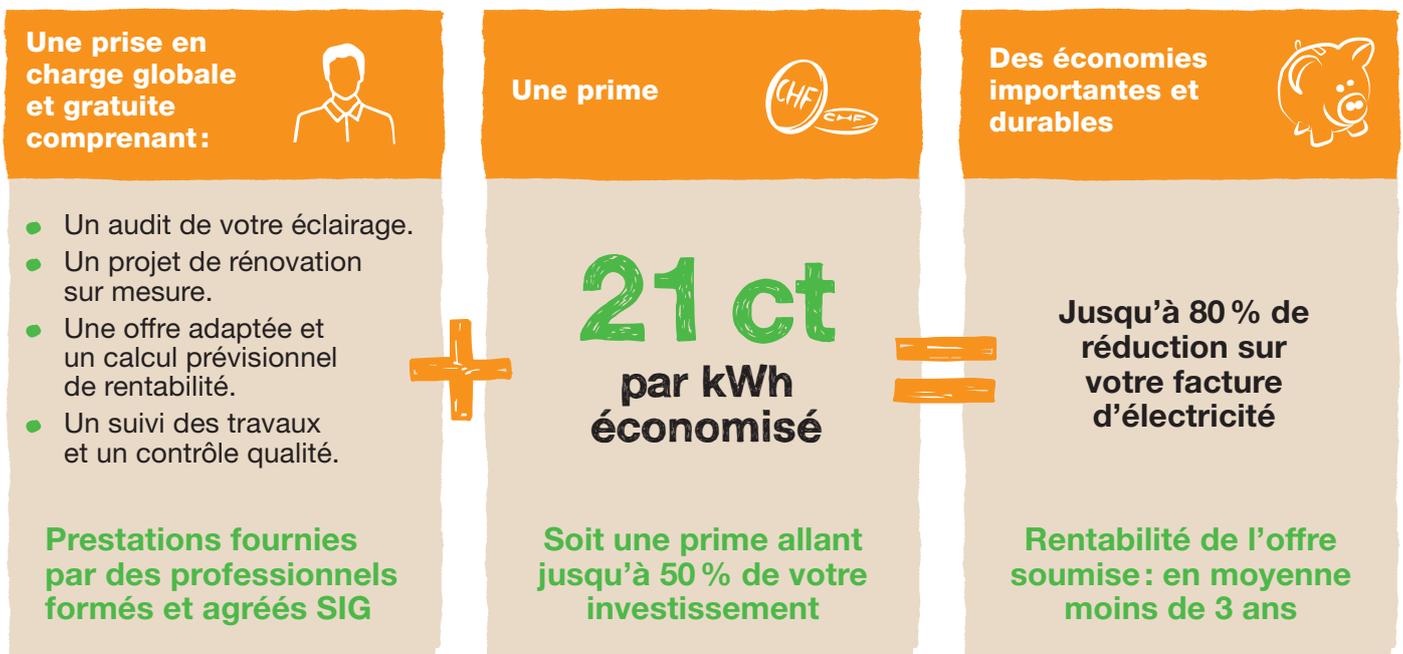


Confiez-nous l'optimisation de votre éclairage et grâce à la prime, récupérez jusqu'à 50% de votre investissement !

L'éclairage représente souvent le poste de consommation électrique le plus coûteux pour une entreprise. **Des économies importantes sont pourtant facilement réalisables** grâce à l'installation de sources lumineuses efficaces ou par exemple, de minuteries et de détecteurs de mouvement.

La solution Eclairage performant vous permet de réduire simplement et durablement votre facture d'électricité. L'expertise et le suivi sont gratuits et sur mesure. **Les travaux sont réalisés à des tarifs avantageux par des partenaires agréés SIG qui proposent un matériel de qualité au meilleur prix.**

La solution Eclairage performant vous offre:



Une solution avantageuse pour vous:

- Prime financière offerte allant jusqu'à 50 % du montant investi.
- Diminution durable de votre consommation et de votre facture d'électricité.
- Prise en charge globale de la conception à la mise en œuvre du projet.
- Partenaires agréés SIG proposant des systèmes d'éclairage fiables, efficaces et économiques.
- Investissements 100 % déductibles de votre revenu imposable.

La boutique PIMKIE à Genève a opté pour la solution Eclairage performant

Dans son espace de vente d'une surface de 1300 m², la boutique Pimkie a remplacé 700 spots halogènes par des installations LED.



Jean-Marc Liénard
Responsable travaux
et maintenance

« Notre magasin Pimkie, spécialisé dans le prêt-à-porter féminin, nécessite un éclairage performant et de qualité pour la mise en valeur de nos produits. Si la technologie LED s'avérait comme une évidence, le coût restait un frein. L'accompagnement et la prime offerte a contribué positivement à la décision d'investir, en plus de la réduction de consommation d'électricité et de maintenance. »

Coût de l'investissement initial:	83'570 CHF
Prime versée:	– 30'540 CHF
Déductions fiscales (24 % en moyenne):	– 20'050 CHF
Baisse de la facture d'électricité:	– 27'630 CHF/an
Coût de l'investissement final:	= 5'350 CHF
Retour sur investissement :	3 mois



Marche à suivre

- 1 Vous sollicitez un audit gratuit de vos installations d'éclairage.
- 2 L'auditeur SIG établit une offre appropriée.
- 3 Vous acceptez les conditions de l'offre.
- 4 Le partenaire électricien SIG réalise les travaux.
- 5 L'auditeur SIG procède au contrôle de votre nouvelle installation, en votre présence.
- 6 Vous vous acquittez du montant des travaux et recevez la prime éco21.

Pour bénéficier de cette solution, contactez-nous!



eclairage.performant@sig-eco21.ch



0844 21 00 21
(tarif local sur réseau fixe)

www.sig-eco21.ch



Initié par SIG, le programme éco21 vous aide à réduire vos consommations d'énergies et émissions de CO₂, sans sacrifier ni confort ni compétitivité.

LES ÉNERGIES

